



Mini-Foot Liège infos



N'hésitez pas à consulter le site :
www.lffs-liege.be
celui-ci est mis à jour régulièrement.



Le secrétariat provincial est accessible
du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h.

Vous pouvez envoyer un mail à :
secretaire@lffs-liege.be
Les mails sont lus plusieurs fois par jour.

SOMMAIRE	
	PAGE
Rapport de l'AG	2
Rapport de la CSP	12
Rapport de la CAP	20
Amendes	22
Joueurs suspendus	23

DERNIÈRES INFOS

Bonjour à tous,

Voici le dernier journal de la saison
2022 - 2023.



Le bureau provincial sera fermé du
1er au 16 juillet 2023.

Pour la saison 2023 - 2024,
la licence sénior sera portée à 25€
Décision du Conseil d'Administration
de la Ligue du 5 juin 2023.

www.lffs-liege.be

Éditeur responsable :

Philippe Pitz

Secrétaire provincial

Rue de Berneau, 24 4600 VISE

Tél : 04/341 52 82

E-mail : secretaire@lffs-liege.be



RAPPORT ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CLUBS DU 10 JUIN 2023.

Clubs présents

0354	0423	0424	0432	1001	1262	1367	1397	1432	1441	1868	1880	1914	2032
2035	2353	2371	2473	2474	2497	2523	2600	2905	2918	2932	2935	3019	3128
3187	3228	3312	3351	3414	3426	3470	3471	3495	3608	3609	3633	3637	3745
3784	3786	3816	3855	4006	4079	4083	4084	4090	4127	4227	4268	4525	4535
4560	4684	4685	4758	4760	4899	4961	4980	5116	5231	5315	5364	5414	5440
5448	5488	5662	5663	5708	5729	5741	5749	5800	5838	5840	5843	5853	5859
5898	5966	6013	6023	6048	6389	6390	6433	6450	6454	6478	7030	7051	7093
7137	7156	7184	7191	7229	7237	7245	7246	7250	7258	7274	7277	7314	7330
7331	7332	7339	7343	7353	7366	7373	7374	7416	7423	7462	7472	7474	7475
7480	7491	7500	7506	7509	7511	7515	7516	7532	7534	7535	7537	7538	7539

Clubs absents (amende de 100 €)

1048	1659	2014	2792	2907	3029	3209	3455	3485	4181	4264	4347	4382	4852
5000	5415	5464	5482	5703	5726	5755	5854	5902	5905	6384	6415	7139	7155
7157	7252	7255	7336	7338	7349	7376	7387	7394	7412	7424	7429	7482	7536
7541	7542	7543	7557	7564									

Représentants présents

Comité exécutif provincial : Marcel Schoonbroodt, Philippe Peterkenne, Philippe Pitz
Chantal Frederix, Daniel Gérard, Alphonse Lovinfosse,
Jonathan Rébuffatti

Commission sportive : Marcel Schoonbroodt, Philippe Pitz, Chantal Frederix,
Michael Marlet, Michel Leonard

Commission d'appel : Philippe Peterkenne, Lambert Joris, Daniel Gerard

Commission d'arbitrage : René Guillaume

Commission d'étude : Marcel Schoonbroodt, Philippe Peterkenne, Lambert Joris,
France Rébuffatti

Selection espoirs : Chantal Frederix, Julien Melissen, Jean-Luc Demortier

Commission vétérans : Daniel Gerard

Représentants à la Ligue : Philippe Peterkenne, Chantal Frederix, Alphonse Lovinfosse
Philippe Delsa

Commission jeunes : Jonathan Rébuffatti, Chantal Frederix, Philippe Pitz,
Joël Jordens

Mini-foot Liège infos n°10

1) Vérification des pouvoirs des délégués

Vérification faite à l'aide d'un scanner de code barres

2) Accueil et ouverture de l'Assemblée générale par Marcel Schoonbroodt à 10h15

Activités du CEP

Mesdames, Messieurs, chers amis sportifs,

C'est toujours avec le même plaisir que je vous souhaite la bienvenue au nom du comité exécutif pour l'AG de la province de Liège.

Après avoir subi lourdement le problème du covid, on nous a remis la guerre en Ukraine et la crise énergétique.

Il faut bien penser qu'après tous ces évènements successifs, on peut comprendre le désarroi de certaines personnes et l'agressivité qui l'accompagne.

Plus personne n'est content de cela, plus personne n'accepte des règles, des contraintes et tout le monde veut tout simplement faire à sa manière sans aucun respect.

Tout cela, malheureusement rejaillit sur notre sport et provoque pas mal de difficultés dans la gestion sportive et financière de notre fédération.

En ce qui concerne notre province, nous avons fait un maximum cette saison afin d'essayer que vous puissiez tenir les cordons de la bourse valablement et j'espère que vous l'avez apprécié.

Dès lors, pourquoi ne pas profiter de ces bons moments dans la pratique de votre sport favori pour abandonner tous vos soucis et problèmes et vous offrir une saine détente plus vite que vous quereller pour des broutilles qui n'en valent pas la peine et foutre vos matches en l'air, car notre sport n'est qu'un jeu qui donne un perdant et un gagnant, mais ce qu'il faut en retenir c'est le plaisir qu'il vous donne dans la pratique.

Notre travail principal cette saison a été la mise au point de la feuille électronique dont Mr Peterkenne vous donnera quelques précisions lors de son rapport sur les travaux de la commission de modernisation tout à l'heure.

Je voudrais rappeler aux dirigeants que vous êtes de bien faire les distinctions aux différents règlements.

Le règlement principal est celui de la Ligue qui gère les 5 provinces francophones, et qui est le même pour toutes les provinces.

A cela, il faut ajouter le règlement provincial propre à chaque province ainsi qu'un règlement des jeunes.

Mini-foot Liège infos n°10

Pour ceux qui se retrouveraient en nationale, il y a encore d'autres règles qui sont parfois différentes des Ligues.

J'ai voulu vous le rappeler, car trop souvent certains dirigeants les confondent.

Je terminerai par une note positive qui me réjouit et vous aussi, je suppose, c'est le retour progressif de notre secrétaire provincial monsieur Philippe Pitz que je vous demande d'applaudir chaleureusement.

Un grand merci à tous mes membres de l'exécutif pour leur travail accompli tout au long de cette saison.

Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances ainsi qu'une saison 2023 - 2024 très fructueuse.

3) Remise des diplômes aux champions.

Les clubs n'ayant pas pris la peine de venir retirer leur diplôme :

7157 Prés Javais Verviers, 7557 Fléron 46, 7424 Etoile d'or Liège

1048 Juventini Beyne, 6415 AC Froggers Vaux,

4) Rapports d'activités des différentes commissions

4.1 Commission sportive (Marcel Schoonbroodt)

Je vous l'ai dit tout à l'heure, la saison écoulée a causé trop de dossiers.

41 propositions de transaction, dont 2 ont été refusées.

43 dossiers ont été traités par la commission

3 joueurs ont été suspendus préventivement.

De longues suspensions ont été prononcées : 3 fois un an, 2 fois 2 ans et une fois 3 ans.

Je remercie les membres de la commission sportive pour leur travail et je leur souhaite d'excellentes vacances.

4.2 Commission d'appel (Philippe Peterkenne)

La commission d'appel s'est réunie une fois pour le traitement de deux dossiers, je remercie la commission sportive pour la qualité de son travail.

Je vous souhaite de bonnes vacances.

Mini-foot Liège infos n°10

4.3 Commission de modernisation (Philippe Peterkenne)

Au rayon bonne nouvelle, la Ligue a acheté un programme de gestion des feuilles de matches. Donc, fini les amendes pour manquements sur la feuille, fini la communication du résultat.

Je ne répondrai pas, aujourd'hui, à vos questions.

Une information/formation sera donnée en juillet ou en août soit en présentiel au siège de la province, rue de Berneau 24 à Visé, soit par la création d'une vidéo.

Le programme est opérationnel, l'implémentation sera faite pour le prochain championnat. Il sera donc nécessaire d'avoir un pc portable, une tablette ou un smartphone connecté à l'internet.

En cas de problème technique, nous continuons avec la feuille de match. Dans votre enveloppe, il y a 5 feuilles de matches au cas où.

Ces solutions pourront, sans doute, engendrer des économies dans votre gestion.

Je vous souhaite, à nouveau, de bonnes vacances.

4.4 Commission vétérans (Daniel Gérard)

Bonjour à tous,

Pour débiter cette saison, 3 séries avaient été constituées.

8 équipes en division 1 et 10 équipes pour les deux séries en division 2.

Compte tenu du nombre restreint d'équipes – et donc de matches – des play-offs ont été organisés afin de permettre aux équipes de disputer quelques rencontres supplémentaires.

Malheureusement nous avons déploré les forfaits généraux de quatre équipes :

SPB EXPRESS SERAING et CHALLENGE GR ANS, en division 1 ainsi que les INCONNUS LIEGE et SPORA LIEGE en division 2B.

Ces forfaits ont bien évidemment créé quelques soucis mais n'ont pas perturbé, heureusement, le bon déroulement de cette saison.

Mini-foot Liège infos n°10

Tous ces matchs, plus les matchs de coupe, nous ont permis, une nouvelle fois, de vivre une belle année bien remplie, avec un léger suspens puisque le champion de division 1 n'est connu que depuis la semaine dernière.

L'équipe de JUVENTINI BEYNE, en s'imposant sur son rival AZZURRI BRESSOUX, sur le score de 8 buts à 4 est devenue championne de la division.

Au niveau des résultats finaux, les équipes championnes sont donc :

En division 1 : le champion de dernière minute : JUVENTINI BEYNE

En division 2 A : l'équipe de MFC LE BEYNE

En division 2 B : l'équipe de TEAM LINCENT

Au niveau de la coupe Roger Vrijens, la finale « vétérans » opposait à nouveau les équipes de JUVENTINI BEYNE et AZZURRI BRESSOUX

Les nombreux spectateurs présents ont pu assister à une très belle rencontre qui a finalement vu émerger, sur le fil et après prolongation, l'équipe de JUVENTINI BEYNE, rééditant ainsi l'exploit de la saison précédente et réalisant par la même occasion le doublé 'coupe / championnat'

Score final : 7 buts à 3.

Match par moments un peu tendu mais correct et qui aurait pu connaître un tout autre résultat si un joueur d'AZZURRI BRESSOUX n'avait pas perturbé - et je pèse mes mots - la fin de rencontre.

Son exclusion, dans les dernières minutes du temps réglementaire, alors que le score était de 3 buts partout, n'a laissé aucune chance à son équipe qui devait entamer les prolongations avec un joueur en moins.

Son attitude totalement déplacée et injustifiée n'était certainement pas le plus bel exemple de ce qui doit régner dans nos salles, surtout pour les nombreux jeunes spectateurs présents.

Malgré tout, cette soirée fut vraiment une très grande réussite, tant sur le plan footballistique que sur le plan organisationnel.

Je terminerai enfin en laissant la parole à notre secrétaire provincial, Philippe PITZ, qui va se faire un plaisir de vous expliquer l'organisation de la prochaine saison.

Mini-foot Liège infos n°10

Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances et vous remercie pour votre attention.



4.6 Commission des espoirs (Chantal Frédérix)

Le championnat pour sélections espoirs s'est déroulé, cette année, en trois journées.

Je remercie Mr Jean-Luc Demortier, le coach, d'avoir relevé les défis.

En effet, nous avons dû reconstituer une nouvelle équipe et recruter de nouveaux joueurs, ce qui est souvent assez compliqué au vu des différents engagements dans les clubs (mini-foot et foot).

Malgré le manque de sérieux de certains joueurs pour les entraînements, à la fin de ce tournoi nous terminons à une très belle deuxième place.

Ce qui est un très beau résultat dans l'ensemble.

Je tiens à remercier le staff pour son engagement et sa disponibilité.

Merci à tous

4.7 Commission des arbitres (René Guillaume)

Première saison complète post-Covid réussie ;

MERCI aux **52** arbitres disponibles, fidèles à la Ligue, pour avoir dirigé **3178** matchs toutes catégories confondues et qui ont pleinement répondu aux exigences toujours plus grandes des clubs ;

MERCI aux Président et membres de l'Exécutif pour leur soutien permanent, qui a permis à la CPA d'œuvrer dans les meilleures conditions ;

MERCI à tous les clubs pour le bon accueil réservé aux membres/formateurs de la CPA lors de missions dans leurs installations ;

Mini-foot Liège infos n°10

Et MERCI aux membres de ma Commission pour le sérieux et la qualité de la formation et l'accompagnement de nos arbitres.

Aujourd'hui, après tous ces MERCI, j'ai décidé de ne pas vous encombrer des sempiternelles statistiques mais, simplement vous confirmer que la CPA est à votre écoute et tient compte des impératifs des compétitions auxquelles vous participez.

Malheureusement comme tout n'est jamais parfait, je me permets d'attirer votre attention sur deux catégories de joueurs qui nous ont particulièrement embarrassé tout au long de la saison :

Chez les « vétérans » : certains et souvent les mêmes manquent du plus élémentaire respect envers l'arbitre en contestant sans cesse ses décisions dans la stricte application des règles de jeu qu'ils devraient manifestement mieux connaître ;

Chez les « jeunes » : dans le même ordre d'idée, je dois aussi relever les difficultés que nous avons rencontrées malgré les multiples conseils et recommandations de la Commission des Jeunes, à un point tel que la CPA avait envisagé de ne plus désigner aucun arbitre. Déjà qu'un trop petit nombre d'arbitres est disponible dans cette catégorie, cette saison a vu encore leur nombre diminuer suite aux trop nombreux débordements de certains parents mais aussi d'entraîneurs qui oublient trop souvent que leur rôle doit être la formation technique mais aussi d'apprendre le respect de l'adversaire et de l'arbitre.

Nous devons changer cet état d'esprit et retrouver la bonne attitude.

Enfin, je rappelle que l'arbitre n'est pas là pour vous faire plaisir, même si vous le connaissez sympathique et souriant, car il est le représentant officiel de la Ligue et le garant du respect des règles de jeu.

Je vous remercie de votre bonne attention, vous souhaite de belles vacances et espère vous retrouver en pleine forme pour une nouvelle saison encore meilleure.

Mini-foot Liège infos n°10

4.5 Commission des jeunes (Jonathan Rébuffatti)

Tout d'abord je voudrais féliciter toutes les équipes et tous arbitres ayant participé aux championnats jeunes de notre province. Il faut savoir que lors de cette saison, nous avons eu la chance d'avoir 16 clubs qui ont inscrits 44 équipes en championnat et cela représente un total de 681 jeunes affiliés. Nous avons joué presque 400 rencontres officielles. Ces chiffres sont assez constant par rapport à l'année passée.

Pour cette saisons les champions sont :

- En diablotins : **MFC Le Beyne**
- En préminimes : **L'étoile d'Or de Liège**
- En minimes : **Boca ANS**
- En cadets : **MF Oreye**

Concernant les finales Ligue, les minimes de Boca ANS sont champions francophones et champion de Belgique. **Bravo à tous ces champions !**

Revenons au championnat, celui-ci s'est bien passé. Nous sommes revenus au système de play-off quand cela était possible. Ce qui a permis à chacun de pouvoir s'épanouir à son niveau.

Concernant la saison prochaine, nous avons pour souhait d'avoir un championnat Scolaire (qui nous a manqué cette saison) et nous espérons avoir plus d'équipes dans chaque catégorie. Ce qui devrait être en bonne voie suite aux différentes demandes d'informations.

De plus, le règlement provincial jeunes que vous allez voter nous aidera à structurer les choses et à poser un cadre pour clair pour organiser les championnats jeunes.

Pour les responsables des équipes de jeunes, n'oubliez pas de rentrer tous vos documents le plus rapidement possible. Cela facilitera le travail de tout le monde.

Je voudrais remercier le CEP pour la confiance qu'ils m'ont témoignés, la Commission des jeunes pour le travail accompli, le secrétaire provincial pour sa disponibilité ainsi que la CPA.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

A bientôt !

Mini-foot Liège infos n°10

4.8 Le mot du secrétaire provincial (Philippe Pitz)

Tout d'abord, je voudrais revenir sur l'assemblée générale de la saison dernière où malheureusement j'étais absent pour cause de maladie, et suite à une idée de la compagne de M. Peterkenne, vous avez écrit un petit mot de sympathie et de courage dans un livre que je garderais à tout jamais, du fond du cœur je vous dis merci. Je voudrais également remercier la LFFS Liège pour le soutien qu'ils m'ont apporté dans ces moments très difficiles. M. Peterkenne et M. Baiwir, employé de la ligue, qui m'ont remplacé durant mon indisponibilité, encore merci à eux.

Voilà encore un championnat qui se termine, avec des joies pour certains, et des déceptions pour d'autres. Nous avons envoyé la marche à suivre pour la réinscription de votre club à la date du 14 avril, et l'inscription devait être clôturée pour le 31 mai.

Je pense qu'un mois et demi pour rentrer 4 documents, c'est un délai très long, mais à ce jour plusieurs clubs ne sont pas en ordre, malgré 1 rappel.

Suite à cela, nous sommes bloqués pour préparer les séries et le calendrier. Les clubs qui ne seront pas en ordre pour fin de la semaine prochaine, démarreront le championnat 2023-2024 en 4ème provinciale.

Pour la désaffiliation/réaffiliation de vos membres, vous avez jusqu'au 15 juin à minuit, pour faire le nécessaire via votre application. Si ce n'est pas fait, tous vos membres seront désaffiliés, sauf les 3 personnes de l'engagement solidaire.

Je voulais dire un petit mot sur le championnat vétérans, nous avons dû mettre des play-offs sur pieds pour que les clubs aient plus de rencontres puisque chaque saison, c'est la même musique, personne ne veut monter.

En accord avec le président des vétérans, nous avons décidé de faire

2 séries de vétérans 1 (A et B) et des séries complètes. Ça dépendra des inscriptions, mais nous voudrions faire

une série le vendredi et une série les autres jours de la semaine. De toute façon, les clubs seront prévenus. Concernant les finales de coupes, nous avons été gâtés cette année avec 3 superbes finales,

et une organisation au top de la part des 2 clubs (Futsal Olne et /'AS Pepinster), merci à eux. Pour terminer, beaucoup de clubs changent de correspondant qualifié,

la saison se termine pour le règlement organique ligue le 30 juin, donc à partir du 1er juillet, tout sera remis à jour et les nouveaux (elles) correspondant (es) qualifié(es) recevront de nouveaux codes d'accès pour le programme **bigcaptain**. J'espère n'avoir rien oublié, je vous souhaite d'ores et déjà de bonnes vacances, et au plaisir de vous

Mini-foot Liège infos n°10

retrouver pour la nouvelle saison.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

5) Interpellation. PAS D'INTERPELLATION DÉPOSÉE

6) Propositions de modifications apportées au règlement provincial

3.4.3 Montée des équipes B, C, D ...

1. Pour pouvoir accéder à la division supérieure, une équipe B, doit obligatoirement être classée **à la première place de sa série**, en ordre utile .
2. Les équipes C, D, ... **ne** peuvent prétendre à la montée, mais ne peuvent prétendre à la montée en 2e provinciale.
3. Une équipe de rang alphabétiquement inférieur peut accéder à une division supérieure à celle occupée par une équipe du même cercle de rang alphabétiquement supérieur. Les équipes intervertissent leur ordre alphabétique.
4. Les équipes B ne peuvent prétendre à la montée en 1re provinciale

PROPOSITION ACCEPTEE A LA MAJORITE

2.1 Match remis

2.1.1 Organisation

En application de l'article 183.8 du R.O., sous peine d'un score de forfait, le cercle visité est tenu de communiquer par courriel ou courrier au secrétariat provincial, dans les quinze jours calendriers qui suivent la remise, la date à laquelle le match peut être reprogrammé. Cette communication se fait par mail au secrétaire provincial.

Le club visité doit proposer deux dates (le club visiteur doit être libre) et en cas de refus de ces deux dates par le visiteur, le secrétaire provincial prendra position sans possibilité de refus.

Les matches remis de 1re provinciale peuvent être joués en semaine.

Les rencontres de diabolins et préminimes ne peuvent être programmées **avant 10h.**

PROPOSITIONS ACCEPTEES A LA MAJORITE

4.7 Participation aux finales

4.7.1 Principe

Aucune autre rencontre ne peut être programmée le jour des finales de coupe provinciale.

PROPOSITION ACCEPTEE A LA MAJORITE

PROPOSITION DE REGLEMENT PROVINCIAL « JEUNES ».

LE REGLEMENT PROVINCIAL JEUNES A ÉTÉ ACCEPTÉ A LA MAJORITE, IL SE TROUVE SUR LE SITE DES JEUNES

7) Élections.

7.1) Conseil d'administration LFFS : Un mandat pour un membre de sexe féminin à pourvoir. Une seule candidature : Madame France Rebuffatti est donc élue

7.2) Assemblée générale LFFS : Huit mandats d'un an à pourvoir. Aucune candidature donc les Sortants et rééligibles sont réélus

Huit mandats d'un an à pourvoir. Sortants et rééligibles: Madame Chantal Frederix, M. Philippe Peterkenne, Philippe Pitz, Marcel Schoonbroodt, Daniel Gerard, Alphonse Lovinfosse, René Guillaume, Philippe Delsa.



**Ligue Francophone | Province
de Football en Salle | de Liège**

COMMISSION SPORTIVE

05-juin-23

*Présents : Marcel Schoonbroodt (Président), Madame Chantal Frédérix, Messieurs Luc Moïse, Philippe Pitz (secrétaire), Michaël Marlet, Michel Léonard
Représentant CPA : Claude Gierkens.*

RAPPORT DE LA RÉUNION

La commission avalise les forfaits prononcés par le secrétariat.

La commission avalise les propositions de transactions.

La commission avalise les décisions du bureau.

RAPPORT DE LA RÉUNION

M.Pitz Philippe quitte la séance

Dossier 22/23 046 : Bambino Bressoux (7536) - AJS Ougrée (3495)

du 19/03/2023 division Cadets (LICA065) dossier en continuation

Jordens Cyril - 04/04/2009 - 804089 - AJS Ougrée (3495) - Présent

Objet: RO art: B2 Faute brutale et/ou dangereuse

Jordens Joël - 13/05/1974 - 753649 - AJS Ougrée (3495) - Présent

Papa accompagnant son fils

Entendus :

Jordens Cyril - 04/04/2009 - 804089 - AJS Ougrée (3495)

déclare que je suis arrivé pour prendre le ballon, et que je n'ai pas touché le joueur, pour moi, il s'est trébuché, et il est tombé par terre.

Attendu que l'arbitre confirme s'être trompé de joueur dans son rapport

Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience que des éléments ont été de nature à confirmer le fait reproché ;

La commission décide :

Jordens Cyril - 04/04/2009 - 804089 - AJS Ougrée (3495)

est suspendu du 02/10/2023 au 22/10/2023

Mini-foot Liège infos n°10

Objet: RO art: B2 Faute brutale et/ou dangereuse

Amendes : 7,5€ art.242.3 dossier jugé par la CSP (2.5€/semaine) – AJS Ougrée (3495)

Frais de dossier : 12.5 € - AJS Ougrée (3495)

M.Pitz Philippe rentre en séance

M. Léonard Michel sort de séance

Dossier 22/23 062: Sultan Seraing (2523) - Grivegnée Sport (7482)

du 07/04/2023 division 3F (LIP3F140) match arrêté

Tamir Morad - arbitre de la rencontre - absent

Pelenga Berly - 09/08/1999 - 869586 - Grivegnée Sport (7482) - Absent

Objet: RO art: A5. Intrusion dans le vestiaire de l'arbitre

A2.2.1 Insultes et grossièretés

D3. Refus de quitter la salle

Emons Pierre - 28/01/2000 - 864985 - Grivegnée Sport (7482) - Présent

Objet: RO art : D1. Ne pas remplir volontairement une tâche officielle ou administrative

Sottile Luigi - 19/12/1969 - 803808 - Sultan Seraing (2523) - Présent

Délégué au terrain - Témoin

Entendus :

Pelenga Berly - 09/08/1999 - 869586 - Grivegnée Sport (7482) -

est absent et sera jugé par défaut

Emons Pierre - 28/01/2000 - 864985 - Grivegnée Sport (7482) -

déclare qu'il n'était pas au courant qu'il ne pouvait pas jouer avec une copie de carte d'identité,

qu'il était énervé de voir ses coéquipier jouer à 5.

Sottile Luigi - 19/12/1969 - 803808 - Sultan Seraing (2523)

déclare que l'arbitre lui a dit de faire sortir le joueur de la salle,

j'ai été le trouver et il ne voulait pas sortir de la salle.

Attendu que l'arbitre confirme son rapport

Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience que des éléments ont

été de nature à confirmer le fait reproché ;

La commission décide :

Score du match : 5-0 FF (sportif)

Pelenga Berly - 09/08/1999 - 869586 - Grivegnée Sport (7482) -

est suspendu du 04/09/2023 au 08/10/2023

Objet: RO art: A2. 2.1 Insultes et grossièretés

D3. Refus de quitter la salle

Emons Pierre - 28/01/2000 - 864985 - Grivegnée Sport (7482) -

reçoit des recommandations sévères

Objet: RO art : D1. Ne pas remplir volontairement une tâche officielle ou administrative

Amendes : 12,5€ art.242.3 dossier jugé par la CSP (2.5€/semaine) – Grivegnée Sport (7482)

240.8 Absence non valablement excusée devant une instance : 12.5€ - Grivegnée Sport (7482)

Frais de dossier : 12.5 € - Grivegnée Sport (7482)

Dossier 22/23 063 : Sultan Seraing (2523) - FC FC FC Liège (7051)

du 21/04/2023 division 3F (LIP3F168) match arrêté

Thomas Yves - arbitre de la rencontre - Absent

Jadoul Olivier -27/04/1981 - 753573 - Sultan Seraing (2523) - Présent

Objet : art : A7.4 Voie de fait (coup effectif)

Gosset Antoine - 04/01/1995 - 833349 - Sultan Seraing (2523) - Présent

Objet : art : A7.4 Voie de fait (coup effectif)

Puma Alessandro - 25/08/1989 - 755750 - Sultan Seraing (2523) -

Délégué au terrain - Témoin

est remplacé par Esposto Giovanni - 21/08/1972 - 752389 - Sultan Seraing (2523) - Présent

Franck Axel - 07/12/1995 - 857632 - FC FC FC Liège (7051) - Présent

Capitaine visiteurs - Témoin

Entendus :

Jadoul Olivier -27/04/1981 - 753573 - Sultan Seraing (2523)

déclare que i'ai fait une faute. il m'a mis la carte et m'a menacé au'il m'attendrais à la sortie.

Mini-foot Liège infos n°10

Je n'ai jamais mis la main sur l'arbitre.

Gosset Antoine - 04/01/1995 - 833349 - Sultan Seraing (2523)

déclare mon gardien se fait exclure et j'ai entendu qu'il l'attendrais à la sortie.

A ce moment, je me suis énervé et demandait ce qu'il faisait

Esposto Giovanni - 21/08/1972 - 752389 - Sultan Seraing (2523)

déclare que c'est les joueurs ont donné la bonne version

Franck Axel - 07/12/1995 - 857632 - FC FC FC Liège (7051) -

déclare qu'il s'est occupé de son équipe.

Attendu que l'arbitre est absent

Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience que des éléments ont

été de nature à confirmer le fait reproché ;

La commission décide :

Score du match : 0-5 FF

Les faits son requalifier en séance.

Jadoul Olivier -27/04/1981 - 753573 - Sultan Seraing (2523)

est suspendu préventivement depuis le 24/04/2023 et le reste jusqu'au 23/01/2024

B.2. Faute brutale et/ou dangereuse

A.4. Menaces, intimidation,.

A3. Geste(s) déplacé(s), attitude(s) déplacée(s), provocation active,...

A.2.1 Insultes et grossièretés

A.7.3 Tentative de voie de fait, envoi du ballon ou autre objet

Gosset Antoine - 04/01/1995 - 833349 - Sultan Seraing (2523)

est suspendu préventivement depuis le 24/04/2023 et le reste jusqu'au 23/01/2024

A.7.2 Bousculade, poussée brutale

A.2.1 Insultes et grossièretés

K. Attitude ou propos déplacés envers la fédération ou le membre d'une instance

Amendes : 205€ art.242.3 dossier jugé par la CSP (2.5€/semaine) – Sultan Seraing (2523)

Frais de dossier : 12.5 € - Sultan Seraing (2523)

Frais de recommandé : 60€ - Sultan Seraing (2523)

Déplacement de l'arbitre : 28€ - Sultan Seraing (2523)

M. Léonard rentre en séance

Dossier 22/23 064 : Juventini Beyne (1048) - Onu Seraing FS (7366)

du 28/04/2023 coupe Roger Vrijens (LICPVET030) match arrêté

Stassin Robert - arbitre de la rencontre - Présent

Nihoul Eric - arbitre de la rencontre - absent excusé

Kerkouch Hicham - 03/07/1982 - 753084 - Juventini Beyne (1048) - Absent

Objet : art : B 8 8.2 Bousculade, poussée brutale (hors action de jeu)

Benabid Abdelkader - 04/02/1972 - 849548 - Onu Seraing FS (7366) - Absent

Objet : art : B 2. Faute brutale et/ou dangereuse

Potier Christine - 28/03/1969 - 755701 - Onu Seraing FS (7366) - Présent

CQ Onu Seraing FS (7366) - Témoin

René Guillaume - Président CPA - absent excusé

Témoin

Entendus :

Kerkouch Hicham - 03/07/1982 - 753084 - Juventini Beyne (1048) -

absent sera jugé par défaut

Benabid Abdelkader - 04/02/1972 - 849548 - Onu Seraing FS (7366) -

absent sera jugé par défaut

Potier Christine - 28/03/1969 - 755701 - Onu Seraing FS (7366) -

déclare qu'elle fait confiance au rapport des arbitres

Attendu que les arbitres confirme leur rapport

Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience que des éléments ont

été de nature à confirmer le fait reproché ;

La commission décide :

Score du match : score acquis : 6-4

Kerkouch Hicham - 03/07/1982 - 753084 - Juventini Beyne (1048) -

Mini-foot Liège infos n°10

est suspendu du 04/09/2023 au 14/01/2024

Objet : art : B 8 8.2 Bousculade, poussée brutale (hors action de jeu)

Benabid Abdelkader - 04/02/1972 - 849548 - Onu Seraing FS (7366) -

est suspendu du 04/09/2023 au 15/10/2023

A.3 Geste(s) déplacé(s), attitude(s) déplacée(s), provocation active,...

B.8.2 Bousculade, poussée brutale (hors action de jeu)

Objet : art : B 2. Faute brutale et/ou dangereuse

Amendes : 47,5€ art.242.3 dossier jugé par la CSP (2.5€/semaine) – Juventini Beyne (1048)

Amendes : 15€ art.242.3 dossier jugé par la CSP (2.5€/semaine) – Onu Seraing FS (7366)

240.8 Absence non valablement excusée devant une instance : 12.5€ -Juventini Beyne (1048)

240.8 Absence non valablement excusée devant une instance : 12.5€ -Onu Seraing (7366)

Frais de dossier : 12.5 € - Juventini Beyne (1048)

Frais de dossier : 12.5 € - Onu Seraing FS (7366)

Déplacement de l'arbitre : 4€ - Juventini Beyne (1048)

Déplacement de l'arbitre : 4€ - Onu Seraing FS (7366)

Dossier 22/23 065 : FC City Liège (5414) - BFSC Liège (6013)

du 08/05/2023 division 2B (LIP2B172)

Pahaut François - 24/08/1990 - 794398 - FC Septroux (5663) - Présent

CQ FC Septroux (5663) déposant de la plainte

El Wadeh Farid - 03/08/1981 - 846349 - FC City Liège (5414) - Présent

Délégué au terrain et CQ du club

Objet : art : E 2. Fraude

Boulangé Pierre - 04/03/1985 - 807339 - BSFC Liège (6013) - Présent

Capitaine visiteurs

Objet : art : E 2. Fraude

Henniquiau Jean-Sébastien - 06/03/1986 - 802330 - BSFC Liège (6013) - Présent

Joueur et CQ du club

Objet : art : E 2. Fraude

Entendus :

Pahaut François - 24/08/1990 - 794398 - FC Septroux (5663) - Présent

déclare qu'il a vu que le match était trafiquer

El Wadeh Farid - 03/08/1981 - 846349 - FC City Liège (5414) -

déclare qu'il n'avait pas assez de joueurs et ils ont joués un match amical,

et mis un score sur la feuille de match qui ne reflète pas la rencontre amical.

Boulangé Pierre - 04/03/1985 - 807339 - BSFC Liège (6013)

déclare qu'il ont joué un match amical puisque l'équipe visitée n'était pas assez

et que l'arbitre était absent.

Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience que des éléments ont

été de nature à confirmer le fait reproché ;

La commission décide :

Score du match : Match perdu par les 2 équipes : 5-0 FF et 0-5FF

El Wadeh Farid - 03/08/1981 - 846349 - FC City Liège (5414) -

est suspendu du 04/09/2023 au 15/10/2023

Objet : art : E 2. Fraude

Boulangé Pierre - 04/03/1985 - 807339 - BSFC Liège (6013)

est suspendu du 04/09/2023 au 15/10/2023

Objet : art : E 2. Fraude

Henniquiau Jean-Sébastien - 06/03/1986 - 802330 - BSFC Liège (6013) -

rien n'est retenu

Objet : art : E 2. Fraude

Amendes : 15€ art.242.3 dossier jugé par la CSP (2.5€/semaine) – FC City Liège (5414)

Amendes : 15€ art.242.3 dossier jugé par la CSP (2.5€/semaine) – BSFC Liège (6013)

Frais de dossier : 12.5 € - FC City Liège (5414)

Frais de dossier : 12.5 € - BSFC Liège (6013)

Mini-foot Liège infos n°10

M. Schoonbroodt Marcel quitte la séance

Dossier 22/23 066 : Celtic Aubel B (2600) - SV Bosna Raeren (7387)

du 05/05/2023 division 3A (LIP3A178) match arrêté

Lemmens Sébastien - arbitre de la rencontre - Présent

Heins Justin - 23/06/1998 - 834288 - Celtic Aubel (2600) - Présent

Délégué au terrain - témoin

Cizmic Rijad - 855701 - 20/08/95 - SV Bosna Raeren (7387) - Présent

Objet : art : B 5. Geste(s) déplacé(s), attitude(s) déplacée(s), provocation active

Cizmic Demhad - 08/07/1988 - SV Bosna Raeren (7387) - Absent

Objet : art : B 8.4 Voie de fait (coup effectif)

Klincevic Hamdija - 06/05/1995 - 863945 - SV Bosna Raeren (7387) - Absent

Objet: art : B2. Faute brutale et/ou dangereuse

B4. 4.1 Insultes et grossièretés

A2. 2.1 Insultes et grossièretés

Entendus :

Heins Justin - 23/06/1998 - 834288 - Celtic Aubel (2600) -

déclare qu'il est d'accord avec le rapport de l'arbitre et que l'équipe visiteuse était fort agressive

Cizmic Rijad - 855701 - 200895 - SV Bosna Raeren (7387) -

déclare que l'arbitre a mal sifflé depuis le début du match et a fait dégénéré la rencontre.

Cizmic Demhad - 08/07/1988 - SV Bosna Raeren (7387) -

est absent et sera jugé par défaut

Klincevic Hamdija - 06/05/1995 - 863945 - SV Bosna Raeren (7387) -

est absent et sera jugé par défaut

Attendu que l'arbitre confirme son rapport

Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience que des éléments ont

été de nature à confirmer le fait reproché ;

La commission décide :

Score du match : 5-0 FF (sportif)

Cizmic Rijad - 855701 - 200895 - SV Bosna Raeren (7387) -

est suspendu du 04/09/2023 au 26/11/2023

A.2.1 Insultes et grossièretés

B.2.1 Insultes et grossièretés

A.1.3. Geste(s) déplacé(s), attitude(s) déplacée(s), provocation active,...

Cizmic Demhad - 08/07/1988 - SV Bosna Raeren (7387) -

est suspendu du 04/09/2023 au 03/09/2024

Objet : art : B 8.4 Voie de fait (coup effectif)

Klincevic Hamdija - 06/05/1995 - 863945 - SV Bosna Raeren (7387) -

est suspendu du 04/09/2023 au 21/04/2024

Objet: art : B2. Faute brutale et/ou dangereuse

B.8.2 Bousculade, poussée brutale (hors action de jeu)

B.6. Menaces, intimidation.

B.4.2 Insultes à caractère discriminatoire (race, langue, nationalité, religion ou autre)

2. 2.1 Insultes et grossièretés

A2.2 Insultes à caractère discriminatoire (race, langue, nationalité, religion ou autre)

D1. Ne pas remplir volontairement une tâche officielle ou administrative

Amendes : 242,5€ art.242.3 dossier jugé par la CSP (2.5€/semaine) – SV Bosna Raeren (7387)

240.8 Absence non valablement excusée devant une instance : 25€ - SV Bosna Raeren (7387)

Frais de dossier : 12.5 € - SV Bosna Raeren (7387)

Déplacement de l'arbitre : 8€ - SV Bosna Raeren (7387)

M. Schoonbroodt Marcel rentre en séance

Dossier 22/23 067 : Challenge Groupe Ans (1432) - Ratside Hamoir (7237)

du 28/04/2023 coupe Roger Vrijens (LICPPRM154)

Manfrot Nicolas - arbitre de la rencontre - Présent

Mini-foot Liège infos n°10

Monfort Nicolas - arbitre de la rencontre - Present

Hamiot Thierry - arbitre de la rencontre - Présent

Assuntini Guiseppe - 21/09/1957 - 750208 - Challenge Groupe Ans (1432) -

Délégué au terrain - témoin

est absent excusé

Gruosso Claudio - 19/07/1962 - 801701 - Challenge Groupe Ans (1432) -

Objet : art: A 2. 2.1 Insultes et grossièretés

A 4. Menaces, intimidation,.

est absent excusé

Entendus :

Gruosso Claudio - 19/07/1962 - 801701 - Challenge Groupe Ans (1432)

est absent excusé, et sera jugé par défaut.

Attendu que les arbitres confirme leur rapport

Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience que des éléments ont

été de nature à confirmer le fait reproché ;

La commission décide :

Gruosso Claudio - 19/07/1962 - 801701 - Challenge Groupe Ans (1432)

est suspendu du 04/09/2023 au 14/01/2024

Objet : art: A 2. 2.1 Insultes et grossièretés

A1. Critiques et/ou attitude désagréable

D3. Refus de quitter la salle après exclusion

A 3. Refus de quitter la salle après exclusion

A 4. Menaces, intimidation,.

Amendes : 47,5€ art.242.3 dossier jugé par la CSP (2.5€/semaine) – Challenge Groupe Ans (1432)

Frais de dossier : 12.5 € - Challenge Groupe Ans (1432)

Déplacement des arbitres : 32€ - Challenge Groupe Ans (1432)

Dossier 22/23 068 : Azzurri Bressoux (5415) - Juventini Beyne (1048)

du 19/05/2023 coupe Roger Vrijens vétérans (finale) LICPVET031

Monfort Nicolas - arbitre de la rencontre - Présent

Hamiot Thierry - arbitre de la rencontre - Présent

Cubedo Sanchez Sébastien - 25/04/1981 - 857385 - Azzurri Bressoux (5415)

est absent excusé.

Objet : art : A 2. 2.1 Insultes et grossièretés

A 4. Menaces, intimidation,...

A 7.3 Tentative de voie de fait, envoi du ballon ou autre objet

Gierkens Claude - Formateur CPA - Présent

Témoin

Entendus :

Cubedo Sanchez Sébastien - 25/04/1981 - 857385 - Azzurri Bressoux (5415)

est absent excusé, il sera jugé par défaut

Gierkens Claude - Formateur CPA

déclare que le joueur à insulté "va niquer ta mère" à l'arbitre + plusieurs insultes

Attendu que les arbitres confirme leur rapport et qu'ils ajoutent

que le joueur continuait encore à invectiver tout le monde 1 heure après la rencontre

Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience que des éléments ont

été de nature à confirmer le fait reproché ;

La commission décide :

Cubedo Sanchez Sébastien - 25/04/1981 - 857385 - Azzurri Bressoux (5415)

est suspendu préventivement depuis le 23/05/2023 et le reste jusqu'au 10/03/2024

Objet : art : A 2. 2.1 Insultes et grossièretés

A 4. Menaces, intimidation,...

A 7.3 Tentative de voie de fait, envoi du ballon ou autre objet

Amendes : 87,5€ art.242.3 dossier jugé par la CSP (2.5€/semaine) – Azzurri Bressoux (5415)

Frais de dossier : 12.5 € - Azzurri Bressoux (5415)

240.8 Absence non valablement excusée devant une instance : 12,5€ - Azzurri Bressoux (5415)

Déplacement des arbitres : 32€ - Azzurri Bressoux (5415)

Frais de recommandé : 40€ - Azzurri Bressoux (5415)

Mini-foot Liège infos n°10

Dossier 22/23 069 : Azzurri Bressoux (5415) - Juventini Beyne (1048)
du 19/05/2023 coupe Roger Vrijens vétérans (finale) LICPVET031
Battaglia Santo - 29/11/1973 - 785096 - Azzurri Bressoux (5415) - Présent
Joueur et CQ du club - témoin
Objet : art : 4.221 Non-participation d'une équipe à une cérémonie protocolaire
« Finale provinciale »
Entendus :
Battaglia Santo - 29/11/1973 - 785096 - Azzurri Bressoux (5415)
déclare qu'il était déçu de la défaite et qu'ils sont rentrés au vestiaire
Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience que des éléments ont
été de nature à confirmer le fait reproché ;
La commission décide :
L'équipe d'Azzurri Bressoux est suspendue de coupe de province pendant 2 ans
250€ d'amende
Objet : art : 4.221 Non-participation d'une équipe à une cérémonie protocolaire
« Finale provinciale »
Frais de dossier : 12.5 € - Azzurri Bressoux (5415)

Transactions

Dossier 22/23 070: Celtic Aubel D (2600) - Reds Pep Mélen B (5800)
du 29/03/2023 coupe équipes B (LICPRES039)
Lejeune Logan - 18/08/2005 - 798622 - Reds Pep Mélen (5800)
est suspendu du 04/09/2023 au 17/09/2023
Objet : art : B2. Faute brutale et/ou dangereuse
Amende : 5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine) Reds Pep Mélen (5800)
Frais de dossier : 12,5€ - Reds Pep Mélen (5800)

Dossier 22/23 071 : HDKP Team Herve (7252) - U Meuble Neupré (6048)
du 31/03/2023 coupe équipes première (LICPPRM153)
Glode Axel - 21/01/1999 - 842097 - U Meuble Neupré (6048)
est suspendu du 04/09/2023 au 24/09/2023
Objet : art : A4. Menaces intimidation, ...
Amende : 7,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine) U Meuble Neupré (6048)
Frais de dossier : 12,5€ - U Meuble Neupré (6048)

Dossier 22/23 072 : MF TDM Ans (2371) - Challenge Groupe Ans (1432)
du 31/03/2023 coupe équipe première (LICPPRM152)
Ioakimidou Charlin - 29/08/1996 - 808612 - MF TDM Ans (2371)
est suspendu du 04/09/2023 au 17/09/2023
Objet : art : A2.2 Insultes et grossièretés
Amende : 5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine) TDM Ans (2371)
Frais de dossier : 12,5€ - MF TDM Ans (2371)

Dossier 22/23 073 : Etoile d'or Liège (7424) - MF Boca Ans (7093)
du 02/04/2023 division minimes (LIMP1010)
Deliège José - 12/08/1977 - 855780 - Etoile d'or Liège (7424)
est suspendu du 02/10/2023 au 29/10/2023
Objet : art : A 1. Critiques et/ou attitude désagréable
A 2.1 Insultes et grossièretés
Amende : 10€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine) Etoile d'or Liège (7424)
Frais de dossier : 12,5€ - Etoile d'or Liège (7424)

Dossier 22/23 074 : G. Burenville (5231) - MFC Le Beyne D (4083)
du 04/04/2023 division 4D (LIP4D137)
Dylan Alexis - 23/03/2001 - 750102 - MFC Le Beyne D (4083)
est suspendu du 04/09/2023 au 17/09/2023

Mini-foot Liège infos n°10

est suspendu du 04/09/2023 au 17/09/2023

Objet : art B3. Critiques et/ou attitude désagréable

Garze Logan - 11/03/2002 - 848465 - MFC Le Beyne D (4083)

est suspendu du 04/09/2023 au 17/09/2023

Objet : art B4.1 Insultes et grossièretés

Waegenaire Carlino - 10/02/1999 - 857420 - G. Burenville (5231)

est suspendu du 04/09/2023 au 17/09/2023

Objet : art B3. Critiques et/ou attitude désagréable

Amende : 10€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine) MFC Le Beyne (4083)

Amende : 5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine) G. Burenville (5231)

Frais de dossier : 12,5€ - MFC Le Beyne (4083)

Frais de dossier : 12,5€ - G. Burenville (5231)

Dossier 22/23 075 : MFC Le Beyne B (4083) - Defra Herstal (7564)

du 09/04/2023 division préminimes (LIPP2009)

Mezzatesta Giacomo - 19/11/1988 - 850834 - Defra Herstal (7564)

est suspendu du 02/10/2023 au 15/10/2023

Objet : art : A2. 2.1 Insultes et grossièretés

Amende : 5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine) Defra Herstal (7564)

Frais de dossier : 12,5€ - Defra Herstal (7564)

Dossier 22/23 076 : Wazaa Neupré (2905) - Buffalos Liège (3637)

du 21/04/2023 division 2B (LIP2B165)

Bolline Laurent - 20/03/1974 - 777213 - Buffalos Liège (3637)

est suspendu du 04/09/2023 au 24/09/2023

Objet : art : 2. 2.1 Insultes et grossièretés

Amende : 7,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine) Buffalos Liège (3637)

Frais de dossier: 12,5€ - Buffalos Liège (3637)

Dossier 22/23 077 : PDTG Donceel (4127) - Umeuble Neupré (6048)

du 28/04/2023 division 1 (LIP1165)

Hart John - 21/05/1989 - 846751 - PDTG Donceel (4127)

est suspendu du 04/09/2023 au 17/09/2023

Objet : art : B 5. Geste(s) déplacé(s), attitude(s) déplacée(s), provocation active

Amende : 5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine) PDTG Donceel (4127)

Frais de dossier: 12,5€ - PDTG Donceel (4127)

Dossier 22/23 078 : United Chenée (4079) - MFC Golden Ougrée (5898)

du 05/05/2023 division 3D (LIP3D179)

Nuozzi Pascal - 20/08/1998 - 858024- MFC Golden Ougrée (5898)

est suspendu du 04/09/2023 au 24/09/2023

Objet : art : 4. Menaces, intimidation,.

Franck Simon - 02/02/1996 - 812963 - United Chenée (4079)

est suspendu du 04/09/2023 au 24/09/2023

Objet : art : 2. 2.1 Insultes et grossièretés

Cammarata Rémy - 23/04/1995 - 856416 - United Chenée (4079)

est suspendu du 04/09/2023 au 24/09/2023

Objet : art : 2. 2.1 Insultes et grossièretés

Amende : 7,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine) MFC Golden Ougrée (5898)

Amende : 15€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine) United Chenée (4079)

Frais de dossier: 12,5€ - United Chenée (4079)

Frais de dossier: 12,5€ - MFC Golden Ougrée (5838)

Dossier 22/23 079: Sherwood Juprelle (4347) - Hesby Hodeige (5116)

du 05/05/2023 division 3B (LIP3B178)

Skorski Nicolas - 05/05/1982 - 756405 - Sherwood Juprelle (4347)

reçoit des recommandations sévères

Objet : art : A 1 Critiques et/ou attitude désagréable

Mini-foot Liège infos n°10

Frais de dossier: 12,5€ - Sherwood Juprelle (4347)

Dossier 22/23 080 : SPB Express SG (1001) - Celtic Juprelle (3855)

du 08/05/2023 division 2C (LIP2C105)

La Barbera Maxime - 23/08/1995 - 753853 - Celtic Juprelle (3855)

est suspendu du 04/09/2023 au 17/09/2023

Objet : art : A 2. 2.1 Insultes et grossièretés

Amende : 5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine) Celtic Juprelle (3855)

Frais de dossier: 12,5€ - Celtic Juprelle (3855)

Dossier 22/23 081 : MFC Spurs Vaux (7030) - Challenge Groupe Ans (1432)

du 05/05/2023 division 1 (LIP1181)

Harion Fabian - 07/03/1974 - 846662 - MFC Spurs Vaux (7030)

est suspendu du 04/09/2023 au 17/09/2023

Objet : art : D 1. Ne pas remplir volontairement une tâche officielle ou administrative

Amende : 5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine) MFC Spurs Vaux (7030)

Frais de dossier: 12,5€ - MFC Spurs Vaux (7030)

Dossier 22/23 082 : ADLS AC Flémalle B (432) - UFS Seraing (7229)

du 10/05/2023 division 2C (LIP2C105)

Asseidi Mohammed - 24/11/1997 - 822211 - UFS Seraing (7229)

est suspendu du 04/09/2023 au 17/09/2023

Objet : art : A 2. 2.1 Insultes et grossièretés

Amende : 5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine) UFS Seraing (7229)

Frais de dossier: 12,5€ - UFS Seraing (7229)

Dossier 22/23 083 : Etoile Limbourgeoise (7516) - MF Twins Moresnet (6454)

du 12/05/2023 division 4A (LIP4A172)

Vanaschen Geoffrey - 25/07/1992 - 865353 - MF Twins Moresnet (6454)

est suspendu du 04/09/2023 au 24/09/2023

Objet : art : A 2. 2.1 Insultes et grossièretés

Amende : 7,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine) MF Twins Moresnet (6454)

Frais de dossier: 12,5€ - MF Twins Moresnet (6454)

Dossier 22/23 084 : AJS Ougrée (3495) - MF Oreye (4758)

du 12/05/2023 division 2C (LIP2C046)

Meulenberg Benoit - 30/12/1992 - 821180 - AJS Ougrée (3495)

est suspendu du 04/09/2023 au 24/09/2023

Objet : art : A 4. Menaces, intimidation,.

Amende : 7,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine) AJS Ougrée (3495)

Frais de dossier: 12,5€ - AJS Ougrée (3495)

COMMISSION D'APPEL PROVINCIALE.

PROVINCE DE LIÈGE.

Rapport de la séance du 9 juin 2023.

Présents : Philippe Peterkenne (président), Daniel Gérard, Lambert Joris

Appel 22/23 1 du **Dossier CSP 22/23 064** : Juventini Beyne (1018) – Onu Seraing FS (7366) du 28-4-23 coupe Roger Vrijens (LICPVET030), match arrêté.

Mini-foot Liège infos n°10

Convoqués : Eric Nihoul - arbitre de la rencontre présent

Benabid Abdelkader 04-04-1972 licence 849548, dépositaire de l'appel, joueur Onu Seraing (7366) présent.

Entendus :

- Entendu l'arbitre quant à son rapport ;
- Entendu la partie en cause quant à ses arguments et moyens de défense ;
- Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience un élément apporté par la partie en cause a été de nature à infirmer les faits reprochés ;
- Qu'en l'espèce, il y a lieu de retenir de circonstances particulières ;
- Attendu que la rencontre a été arrêtée à la 49ème minute sur le score de 6-4 ;
- Attendu que la commission d'appel estime que le score de forfait doit être acté.

La commission d'appel décide l'appel recevable et fondé.

Réforme la décision de la commission sportive.

À l'unanimité la commission d'appel décide de réduire la sanction et de la porter à une suspension du 4/9/2023 au 15/10/2023

Barème B2

Frais de dossier : 12.5 €

Absence en première instance : 12.5€

242.3 15€ - Onu Seraing FS (7366).

Frais de déplacement de l'arbitre : 12€ à charge de Onu Seraing FS (7366)

La décision est communiquée séance tenante.

Appel 22/23 2 du **Dossier CSP 22/23 063** : Sultan Seraing (2523) – FC FC FC Liège (7051)

Convoqués : Thomas Yves - arbitre de la rencontre présent

Jadoul Olivier - 27-04-1981 - licence 753573, dépositaire de l'appel, joueur Sultan Seraing (2523) absent excusé.

Giovanni Esposto - 21/08/1972 - licence 752389 joueur et CQ Sultan Seraing (2523) présent.

Entendus :

- Entendu l'arbitre quant à son rapport ;
- Entendu le représentant de la partie en cause quant à ses arguments et moyens de défense ;
- Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience qu'un élément apporté par la partie en cause a été de nature à infirmer partiellement les faits reprochés ;
- Attendu que les préventions restent en partie établies ;
- Qu'en l'espèce, il n'y a pas lieu de retenir de circonstances particulières ;
- Attendu que la rencontre a été arrêtée à la 25ème minute sur le score de 3-3 ;
- Attendu qu'il est de jurisprudence constante qu'un club ne peut bénéficier de l'inconduite de ses joueurs ;
- Attendu que la commission d'appel estime que le score de forfait doit être acté.

La commission d'appel décide l'appel recevable et partiellement fondé.

Réforme la décision de la commission sportive.

À l'unanimité la commission d'appel décide de réduire la sanction du 24/4/2023 au 23/01/2024.

Frais de dossier : 12.5 € - Sultan Seraing (2523).

242.3€ - 50€ - Sultan Seraing (2523)

Forfait sportif : 75€ - Sultan Seraing (2523)

Frais de déplacement de l'arbitre : 28€ à charge de Sultan Seraing (2523)

La décision est communiquée séance tenante.

Mini-foot Liège infos n°10

Ce rapport est approuvé à l'unanimité et peut donc être publié.

Philippe Peterkenne

Président de la commission

AMENDES

LOIS DE JEU - CARTE JAUNE : 5,00 €				Article 180.1 : FORFAIT : 50,00 € A PARTIR DU 01/04: 75,00 €			
S46	1048 (5€)			S40	7482 (75€)		
S47	2474 (10€)	2600 (5€)	3426 (5€)	S42	2523 (75€)		
	3784V (5€)	4083VB (5€)	4560 (5€)	S45	5414 (75€)	6013 (75€)	7387 (75€)
	7139 (5€)	7252 (5€)	7516 (5€)		S48	5902 (75€)	
S48	1048 (5€)	4127B (5€)	5415 (5€)	S49	3495V (75€)		
	7184 (10€)	7255B (5€)	7532 (5€)	Article 180.7 FORFAIT ANNONCE (24H MINIMUM AVANT LA DATE ET L'HEURE OFFICIELLE) 25,00 € A PARTIR DU 01/04: 37,50 €			
S49	4760 (5€)	7429V (10€)					
Article 175,5b Joueur ou officiel pas sur le listing = 2,50 € Absence de listing : 12,50 €				S31	3637 (25€)		
				S47	1432V (37,5€)	6048 (37,5€)	6390 (37,5€)
S46	1048 (2,5€)			S49	7184V (37,5€)		
S48	4525 (12,5€)	7252 (12,5€)					
Article 178 - NON COMMUNICATION DU RESULTAT = 10,00 € TARDIF OU ERRONE = 5,00 €				Article 5.6.5 RP - REMISES TARDIVES DE LA FEUILLE DE MATCH A L'ARBITRE : 5 €			
S47	4525 (10€)	5364 (10€)	6415 (10€)	S47	7252 (5€)		
S48	4006 (10€)	4525 (10€)	4535 (10€)	Article 48 - ABSENCE D'UN CERCLE A UNE A.G. : 100€			
Article 179,5 MANQUEMENT SUR FEUILLE DE MATCH : 2,50 €/MANQUEMENT Maximum 12,50 €							
S47	3784V (2,5€)	4083VB (2,5€)	4760 (5€)		1048 (100€)	1659 (100€)	2014 (100€)
	7093DA (2,5€)	7246 (2,5€)	7532V (2,5€)		2792 (100€)	2907 (100€)	3029 (100€)
S48	4083VB (2,5€)	7255B (2,5€)			3209 (100€)	3455 (100€)	3485 (100€)
					4181 (100€)	4264 (100€)	4347 (100€)
					4382 (100€)	4852 (100€)	5000 (100€)

Mini-foot Liège infos n°10

S49	3816 (5€)	4083VB (2,5€)	4684 (2,5€)	S49	5415 (100€)	5464 (100€)	5482 (100€)
	4758V (2,5€)	7532V (2,5€)			5703 (100€)	5726 (100€)	5755 (100€)
Article 180.7 : FORFAIT ADMINISTRATIF : 12,50€					5854 (100€)	5902 (100€)	5905 (100€)
					6384 (100€)	6415 (100€)	7139 (100€)
					7155 (100€)	7157 (100€)	7252 (100€)
					7255 (100€)	7336 (100€)	7338 (100€)
					7542 (100€)	7543 (100€)	7557 (100€)
S45	2523 (12,5€)				7564 (100€)		

		JOUEURS SUSPENDUS		Date modification: 05/06/2023		
MATRICULE	CLUB	NOM	LICENCE	Date de naissance	DU	AU
1048	Juventini Beyne	Piron Jean-Claude	847082	15-01-77	04-09-23	01-10-23
1048	Juventini Beyne	Guenfoudi Rachid	753084	26-08-74	04-09-23	24-09-23
1048	Juventini Beyne	Kerkouch Hicham	753084	03-07-82	04-09-23	14-01-24
1432	Challenge Groupe Ans	Gruosso Claudio	801701	19-07-62	04-09-23	14-01-24
2371	TDM Ans	Ioakimidou Charlin	808612	29-08-96	04-09-23	17-09-23
2497	Grivegnée U Smile	Dugolli Egson	833268	20-09-99	04-09-23	17-09-23
2523	Sultan Seraing	Jadoul Olivier	753573	27-04-81	24-04-23	23-01-24
2523	Sultan Seraing	Gosset Antoine	833349	04-01-95	24-04-23	23-01-24
3312	MF Dolphins	Cremer Christophe	751455	09-03-81	04-09-23	19-11-23
3312	MF Dolphins	Schumaker Yves	813910	13-04-86	04-09-23	24-09-23
3312	MF Dolphins	Fryns Cédric	865201	13-02-92	04-09-23	01-10-23
3312	MF Dolphins	Wattieu Christophe	801029	09-02-73	04-09-23	17-09-23
3495	AJS Ougrée	Jordens Cyril	804089	04-04-09	02-10-23	22-10-23
3495	AJS Ougrée	Meulenberg Benoit	821180	30-12-92	04-09-23	24-09-23
3637	Buffalos Liège	Bolline Laurent	777213	20-03-74	04-09-23	24-09-23
3855	Celtic Juprelle	Labarbera Maxime	753853	23-08-95	04-09-23	17-09-23
4006	Jemeppe Centre	Licata Rosario	754285	24-07-69	04-09-23	19-11-23
4079	United Chenée	Cammarata Rémy	856416	23-04-95	04-09-23	24-09-23
4079	United Chenée	Franck Simon	812963	02-02-96	04-09-23	24-09-23
4083	MFC Le Beyne	Dylan Alexis	750102	23-03-01	04-09-23	17-09-23
4083	MFC Le Beyne	Garze Logan	848465	11-03-02	04-09-23	17-09-23
4127	PDTG Donceel	Hart John	846751	21-05-89	04-09-23	17-09-23
4899	Futsal Visé	Miltari Adilon	853315	08-10-85	09-05-22	09-05-24
4899	Futsal Visé	Sior Anne-Marie	863135	27-06-85	09-05-22	09-05-24
5231	G. Burenville	Waegenaire Carlino	857420	10-02-99	04-09-23	17-09-23
5415	Azzurri Bressoux	Cubedo Sanchez Sébastien	857385	25-04-81	23-05-23	10-03-24
5800	Reds Pep Mélen	Lejeune Logan	798622	18-08-05	04-09-23	17-09-23
5898	Golden Ougrée	Nuozzi Pascal	858024	20-08-98	04-09-23	24-09-23
5905	SP Zak Liège	Charef Abachri Issam	865795	25-05-99	20-02-23	16-02-25
5905	SP Zak Liège	Aissati Ayoub	780566	23-07-94	20-02-23	16-02-25
6048	U Meuble Neupré	Glode Axel	842097	21-01-99	04-09-23	24-09-23
6454	MF Twins Moresnet	Vanaschen Geoffrey	865353	25-07-92	04-09-23	24-09-23
7030	MFC Spurs Vaux	Harion Fabian	846662	07-03-74	04-09-23	17-09-23
7157	MF Prés Javais Verviers	Soulaiman Said	867259	03-02-01	04-09-23	05-11-23
7157	MF Prés Javais Verviers	Dimananigia Mathieu	852897	01-09-04	04-09-23	24-09-23
7157	Prés-Javais Verviers	Roman Aurel Claudio	789926	14-07-79	20-09-21	30-06-23
7229	UFS Seraing	Asseidi Mohammed	822211	24-11-97	04-09-23	17-09-23
7255	MF Hélécine	Brugniel David	848896	01-08-84	02-01-23	30-06-23
7349	Futsal T Vennes	Bangoura Solifou	860154	02-06-03	04-09-23	24-09-23
7366	Onu Seraing FS	Benabid Abdelkader	849548	28-03-69	04-09-23	15-10-23
7387	Bosna-Raeren	Cizmic Risad	855701	20-08-95	04-09-23	26-11-23
7387	Bosna-Raeren	Cizmic Renhad	855706	08-07-88	04-09-23	03-09-24

Mini-foot Liège infos n°10

7387	Bosna-Raeren	Klincevic Hamdija	863945	06-05-95	04-09-23	21-04-24
7424	Etoile d'or Liège	Deliège José	855780	12-08-77	02-10-23	29-10-23
7482	Grivegnée Sport	Pelenga Berly	869586	09-08-99	04-09-23	08-10-23
7516	Etoile Limbourgeoise	Ouali Nassim	841184	05-05-02	20-02-23	16-02-26
7564	Defra Herstal	Mezzatesta Giacomo	850834	19-11-88	02-10-23	15-10-23
RIL	AB2 Futsal	Bello Antonio		22-03-83	05-06-23	30-06-24

bonnes
VACANCES!

